



Solitaires
Sud
Sapeurs pompiers

Syndicat CGT SPP Rhône
SNSPP SDIS-69



Syndicat SUD SDIS-69

INTERSYNDICALE DU 29 MAI 2009

De nombreuses réunions ont eu lieu ces dernières semaines entre la Direction du SDIS et les partenaires sociaux. Elles avaient pour but de préparer correctement l'entrevue avec le Président M. MERCIER du 29 mai 2009.

Malgré tout, les propositions faites par le SDIS sont loin de correspondre à nos attentes. L'entrevue tant attendue n'a duré que quelques minutes....voilà ce que le SDIS propose :

**INTERSYNDICALE
CONTRE**

⇒ **Suppression de tous les logements** sur les sites de Gerland, Villeurbanne et la Duchère d'ici le 31 décembre 2012 (*soit 180 logements sur 250*).

Les immeubles seront mis en vente avant la fin de l'année 2009 pour en faire des logements sociaux.

Tous les logés seront concentrés sur la Croix-Rousse (*70 logements maximum*)...jusqu'à quand ?

⇒ En cas de maladie : **abattement de 0,25 % de l'indemnité de responsabilité ainsi qu'une retenue des indemnités de spécialités par jour d'absence** soit environ

8,75 € par jour pour un caporal

12,20 € par jour pour un sergent

12,70 € par jour pour un adjudant

16,60 € par jour pour un major

17,32 € par jour pour un lieutenant

23,40 € par jour pour un capitaine, etc...

**INTERSYNDICALE
CONTRE**

Les sommes retenues seront redistribuées aux agents qui n'ont pas été malade dans l'année.

De plus chaque absence constatée par trimestre entrainera une diminution des droits aux heures supplémentaires programmées de 2 jours (50 h pour les officiers).

**INTERSYNDICALE
CONTRE**

⇒ IAT : **Refus de prolonger l'IAT de 90 €** au delà de l'indice 380. L'IAT passera à 45 € jusqu'au 4^{ème} échelon de sergent inclus.

⇒ Indemnisation forfaitaire des **gardes supplémentaires programmées** sans tarif nuit, WE.

**INTERSYNDICALE
CONTRE**

⇒ **Modification du règlement intérieur** (Accès aux locaux, bals supprimés, etc...)

⇒ Etc....

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous nous devons d'agir. Aussi, **un préavis de grève illimité** vient d'être déposé ce jour pour le 05 juin 2009.

Certaines avancées restent possibles, nous y veillons. Mais ces avancées ne viendront pas seules et votre implication est nécessaire.

**Venez montrer votre motivation lors de l'Assemblée Générale de
l'Intersyndicale
LE VENDREDI 05 JUN 2009 A 9H00 AU C.I. VILLEURBANNE-CUSSET**